

En bref - Faire financer les CFA par les branches, une "catastrophe en termes d'équité" d'après la Fnadir



05/12/2017 | Emilie Zapalski



EMPLOI - FORMATION

"Une véritable catastrophe en termes d'équité et de développement de l'apprentissage." Dans une position adoptée fin novembre 2017 dans le cadre de la concertation en cours sur la réforme de l'apprentissage, la Fédération nationale des directeurs et directrices de centres de formation d'apprentis (Fnadir), qui regroupe douze associations régionales (500 CFA et environ 300.000 apprentis), juge durement l'idée envisagée par le gouvernement de transférer aux branches la compétence apprentissage.

Pour la Fnadir, "en dehors de l'automobile, du BTP et de la métallurgie, aucune branche n'est organisée vis-à-vis de l'apprentissage d'un point de vue national, encore moins à l'échelle du territoire et aucune n'a une vue transversale de l'offre sur un territoire". Le transfert serait même dangereux pour des filières comme la coiffure, l'esthétique ou le secteur artisanal dont les CFA ne dépendent pas de branches organisées. Seule la région est en mesure d'avoir une vue d'ensemble transversale de l'apprentissage, estime la Fnadir, qui n'exclut pas la possibilité d'impliquer davantage les branches à l'élaboration des référentiels de diplômes.

Parmi les propositions avancées par la fédération dans le cadre de la concertation : permettre aux CFA d'adapter les parcours et la durée des contrats en fonction du profil de l'apprenti, améliorer la transparence du financement de l'apprentissage, et indexer la rémunération des jeunes sur le niveau de qualification ou l'expérience et non sur l'âge. La Fnadir propose aussi de simplifier les aides aux employeurs et de créer un label national pour les CFA sur la qualité.